

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 décembre 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 DU 12 - Protocole foncier avec Réseau Ferré de France pour le site Dubois (18e).

Mme Anne HIDALGO et M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu l'avis de France Domaine Paris du 10 septembre 2013 ;

Vu le projet de protocole foncier ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 décembre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer avec Réseau Ferré de France un protocole foncier sur le site « Dubois » (18e) ;

Vu l'avis de M. le Maire du 18e arrondissement en date du 13 décembre 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 9 décembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8^e Commission et par M. Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

M. le Maire de Paris est autorisé à signer avec Réseau Ferré de France un protocole foncier, dont les caractéristiques générales figurent dans le projet ci-annexé, sur le site « Dubois » (18e).